



La carte d'identité du SCoT de la Bande Rhénane Nord

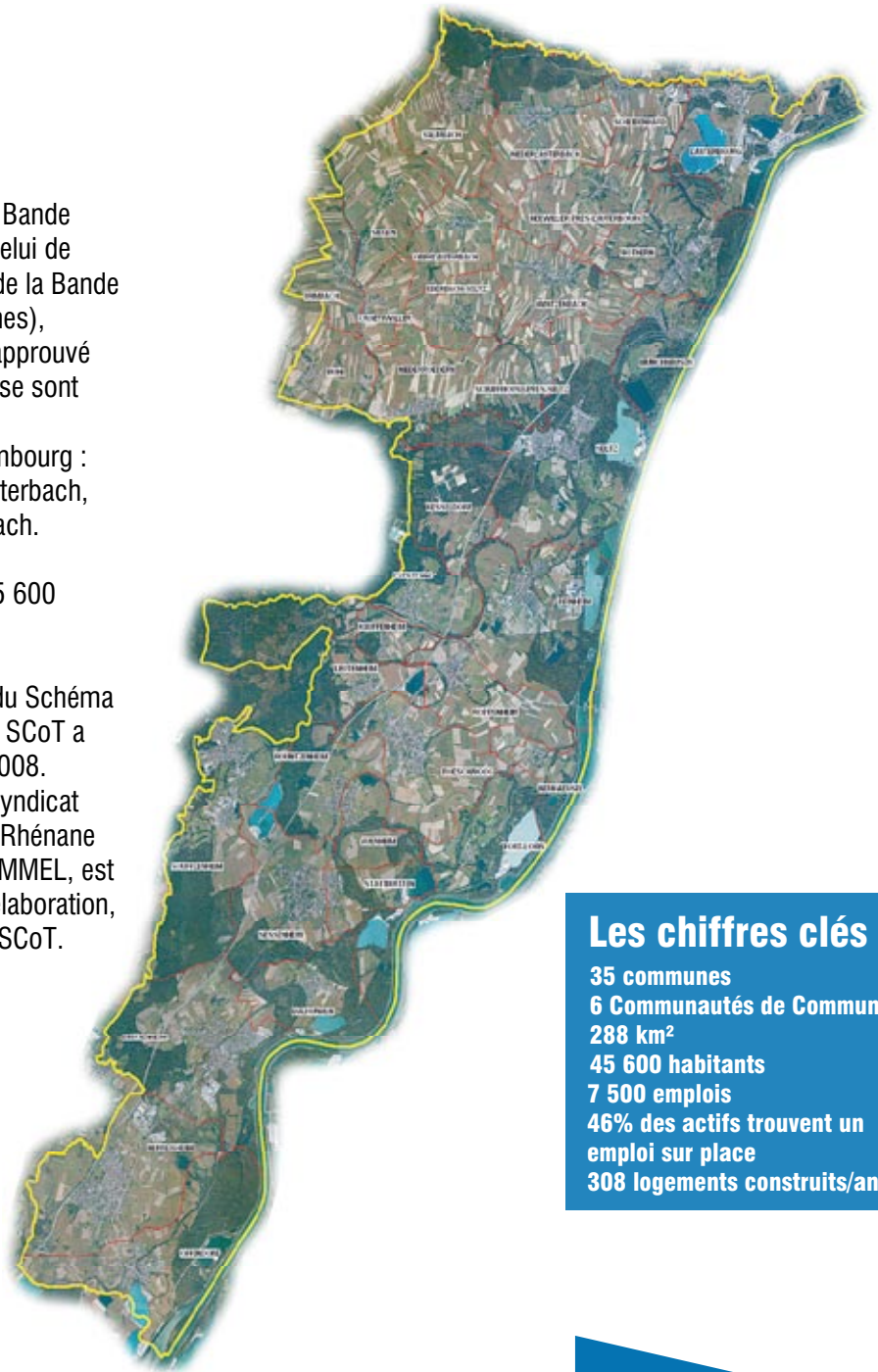
La liste des communes membres du SCoT de la Bande Rhénane Nord

AUENHEIM
BEINHEIM
BUHL
CROETTWILLER
DAHLUNDEN
DRUSENHEIM
EBERBACH-SELTZ
FORSTFELD
FORT-LOUIS
HERRLISHEIM
KAUFFENHEIM
KESSELDORF
LAUTERBOURG
LEUTENHEIM
MOTHERN
MUNCHHAUSEN
NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG
NEUHAEUSEL
NIEDERLAUTERBACH
NIEDERROEDERN
OBERLAUTERBACH
OFFENDORF
ROESCHWOOG
ROPPENHEIM
ROUNTZENHEIM
SALMBACH
SCHAFFHOUSE-PRES-SELTZ
SCHEIBENHARD
SELTZ
SESSENHEIM
SIEGEN
SOUFFLENHEIM
STATTMATTEN
TRIMBACH
WINTZENBACH

Le territoire

Le périmètre du SCoT de la Bande Rhénane Nord est issu de celui de l'ancien Schéma Directeur de la Bande Rhénane Nord (29 communes), approuvé en 1979 et celui approuvé en novembre 2001, auquel se sont adjointes 6 communes de l'arrondissement de Wissembourg : Buhl, Croettwiller, Niederlauterbach, Salmbach, Siegen et Trimbach. Il comprend aujourd'hui 35 communes et représente 45 600 habitants.

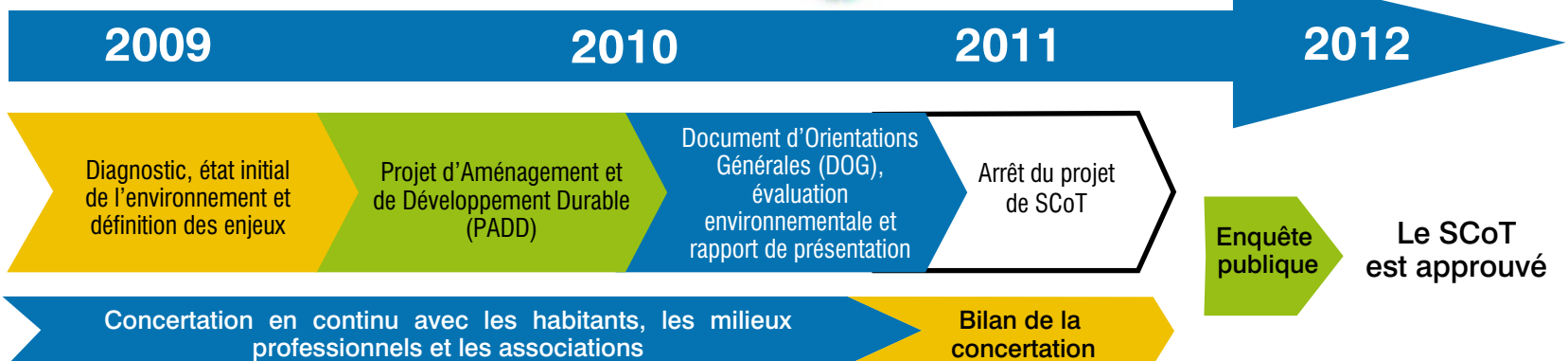
La décision sur la révision du Schéma Directeur et l'élaboration du SCoT a été prise le 29 septembre 2008. L'établissement public du Syndicat Mixte du SCoT de la Bande Rhénane Nord, présidé par Denis HOMMEL, est aujourd'hui en charge de l'élaboration, du suivi et de la gestion du SCoT.



Les chiffres clés

35 communes
6 Communautés de Communes
288 km²
45 600 habitants
7 500 emplois
46% des actifs trouvent un emploi sur place
308 logements construits/an

Le calendrier du SCoT



Pour se documenter sur le territoire, pour déposer un message, consultez le site internet